



# RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Arrêté fixant la composition du Conseil d'Administration du CROUS Toulouse-Occitanie

La rectrice de la région académique Occitanie,  
Chancelière des universités

- Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et notamment l'article R 822-18 ;
- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 822-1, R. 822-10, R. 822-18 ;
- Vu l'arrêté rectoral du 9 février 2024 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des étudiants au Conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de l'académie de Toulouse ;
- Considérant les désignations réalisées par M. le préfet de région sur proposition de Madame la rectrice de région académique ;
- Considérant les désignations réalisées sur proposition de l'Association des maires de France et les réponses des collectivités territoriales ;
- Considérant les propositions de désignation adressées par les nouveaux élus étudiants siégeant au CA du CROUS Toulouse-Occitanie ;

### - ARRÊTE -

**ARTICLE 1** : sont nommés membres du Conseil d'administration (CA) du CROUS Toulouse-Occitanie :

**Au titre du (a) de l'article R. 822-10 du code de l'éducation, sont désignés, en qualité de représentants de l'Etat :**

#### Membres titulaires

Alexandra ARABIA  
Chargée de mission éducation, jeunesse, sport et politique de la ville au Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Bernard SALANIE  
Chef de projet sur la généralisation de l'action culturelle et territoriale à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

Franck SCHISANO  
Responsable adjoint du pôle des politiques sportives, Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

Johanne SZPRENDEL  
Déléguée régionale à l'ingénierie de formation, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

Arnaud GERARDI  
Chargé de mission politiques sociales du logement, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

Nicolas CRAIPEAU  
Responsable adjoint du service régional académique de l'enseignement supérieur, site de Toulouse

#### Membres suppléants

Nicole ESCASSUT  
Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)

Isabelle SKILLOOSKI  
Responsable régionale de la politique immobilière de l'Etat, direction régionale des finances publiques (DRFIP)

Catherine CHOMA  
Directrice de la santé publique, Agence régionale de santé (ARS)

Donald LECOMTE  
Chargé de mission du programme national pour l'alimentation, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

David PICHOT  
Chef du service logement et construction durables, Direction départementale des territoires (DDT)

Anne VIADIEU  
Directrice déléguée de région académique à l'information et l'orientation (DRAIO)

***Au titre du (b) de l'article R. 822-10 du code de l'éducation, en qualité de représentants élus des étudiants :***

Membres titulaires

BOUGE TON CROUS avec l'AGEMP, la liste associative, écologique et solidaire  
Rémi BLOTTIN  
Juliette CARON

Union étudiante : contre la précarité, contre l'extrême droite  
Agathe CORDAHI  
Morgane GARCIA

Vote UNEF et assos : Face à Macron qui nous précarise : pour 1200€ par mois, le retour du repas à 1€ et des logements pour tou-te-s !  
Quentin LATOUR  
Léa DJERBOUA

UNI : Pour ta bourse, tes repas, ton logement et la défense de nos prépas, IUT, BTS et grandes écoles  
Manon BONNET

Membres suppléants

Mohamed Anis ABDELLATIF  
Lou MIGAYROU

Tanguy TREGOU--DELVESCOVO  
Basile DUTHEIL

Jean-Axel DE FREITES  
Sandra VIDAUD

Noa GOTTLING

***Au titre du (c) de l'article R. 822-10 du code de l'éducation, en qualité de représentants des personnels :***

Membres titulaires

Jean-François LOVICHY (CGT)  
Myriam BÉNAMRA (SGEN CFDT)  
Patricia BAILLIEU (UNSA)

Membres suppléants

Ouahida NOUI (CGT)  
Mathias COLARD (SGEN CFDT)  
Emile GALBANI (UNSA)

***Au titre du (d) de l'article R. 822-10 du code de l'éducation, en qualité de représentants des établissements d'enseignement supérieur :***

Membres titulaires

Odile RAUZY  
Présidente de l'université Toulouse III

Joël ALEXIS  
Directeur de la formation et de la vie étudiante, Université de technologie de Tarbes Occitanie Pyrénées

Membres suppléants

Julien ROUMETTE  
Vice-Président délégué vie universitaire, Université Toulouse II Jean Jaurès

Hélène CALMES  
Directrice générale des services, Institut national universitaire Champollion

***Au titre du (e) de l'article R. 822-10 du code de l'éducation, en qualité de représentant de la région Occitanie :***

Nadia PELLEFIGUE, membre titulaire  
Vice-Présidente, Enseignement supérieur, Recherche, Europe et Relations Internationales

Marie PIQUE, membre suppléant  
Vice-Présidente, Solidarités, services publics et vie associative

**Au titre du (f) de l'article R. 822-10 du code de l'éducation, en qualité de représentant des communes et des établissements publics de coopération intercommunale :**

Membres titulaires

Nina OCHOA  
Conseillère métropolitaine, Toulouse Métropole

Pauline FORESTIÉ, conseillère communautaire,  
Communauté d'agglomération du Grand  
Montauban  
Adjointe au Maire, déléguée à la jeunesse, à  
l'enseignement supérieur et aux affaires  
européennes

Arnaud BOUSQUET, vice-président délégué  
enseignement supérieur, recherche innovation,  
Communauté d'agglomération de Castres-  
Mazamet

Gilles CRASPAY  
Conseiller communautaire, Communauté  
d'agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées

Membres suppléants

Bertrand SERP  
Vice-président de Toulouse Métropole

Laurence PAGES, conseillère communautaire,  
Communauté d'agglomération du Grand Montauban  
Adjointe au Maire, déléguée à la politique sociale et  
relations avec le CCAS

Michel MARTIN, vice-président délégué finances,  
Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet

Kévin GIORDAN  
Conseiller communautaire, Communauté  
d'agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées

**Au titre du (g) de l'article R. 822-10 du code de l'éducation, personnalités désignées en raison de leur compétence :**

Membres titulaires

Michael TOPLIS  
Président de l'Université de Toulouse

Daniel PERIES  
Proviseur du Lycée polyvalent Bellevue de Toulouse

*Dont deux des personnalités choisies sur une liste présentée par les représentants des étudiants élus :*

Aurélien RACINE  
Directrice de la Banque Alimentaire de Toulouse  
et sa région

Samir KHERBOUCHE  
Président du Parlement des Etudiants de Toulouse

**ARTICLE 2 :** La directrice générale du CROUS de Toulouse-Occitanie et le secrétaire général de la région académique Occitanie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 28 novembre 2024

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la  
recherche et l'innovation,



Khaled Bouabdallah

*Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans les deux mois suivant sa publication*